

Bonjour à tous !

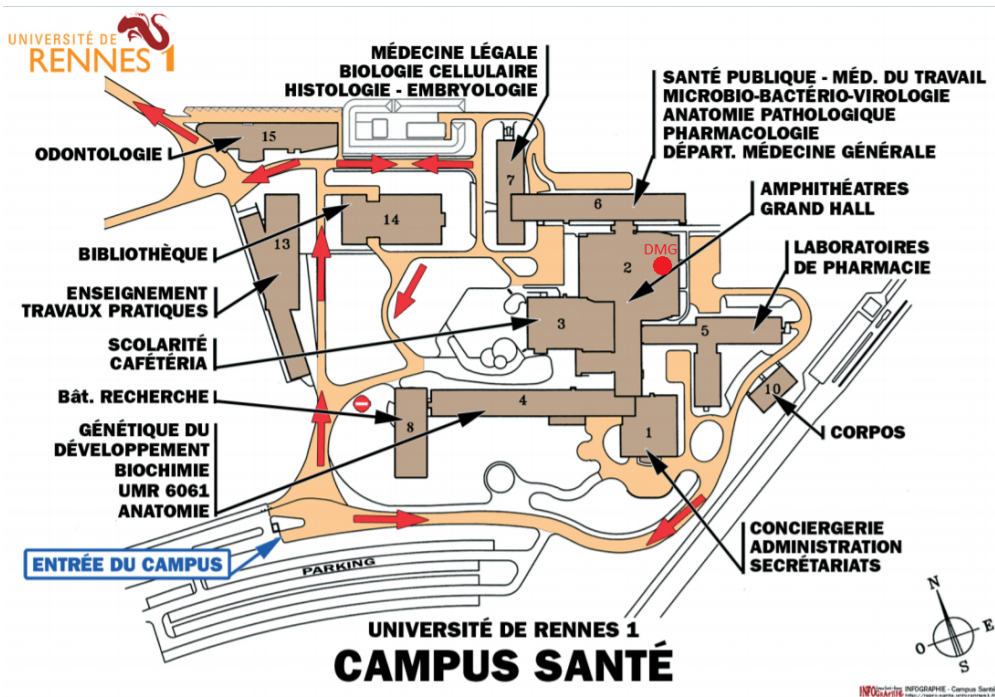
C'est avec plaisir que nous vous adressons la newsletter du Département de médecine générale de Rennes !

Vous pourrez ainsi suivre les actualités du département mais aussi les travaux de recherche en cours et les avancées pédagogiques.

Au programme de ce numéro : les nouveaux locaux du DMG, la réforme du DES, le site du DMG, le congrès du CNGE et la revue exercer, le congrès du CMGF.

Bonne lecture !

Les nouveaux locaux du DMG



Les nouveaux locaux du DMG se situent maintenant au deuxième étage du bâtiment 2.

Les assistants du DMG, Madame Carine Giraud et Monsieur Philippe Renault vous accueillent salle 212 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le secrétariat sera joignable par téléphone uniquement de 14h à 17h au 02.23.23.34.90.

Il est fermé le mercredi.

La réforme du DES

La réforme du DES de médecine générale entre en vigueur à la rentrée de novembre 2017.

Les 3 ans de l'internat se dérouleront dorénavant en deux phases :

- une phase socle en première année comprenant 2 semestres :
 - 1 stage aux urgences adultes
 - 1 stage ambulatoire de niveau 1 chez le praticien.
- une phase d'approfondissement en 2^e et 3^e année comprenant 4 semestres :
 - 1 stage en médecine adulte polyvalente
 - 1 stage femme ambulatoire ou hospitalier
 - 1 stage enfant ambulatoire ou hospitalier
 - 1 stage ambulatoire de niveau 2 SASPAS.

En tant que maître de stage ambulatoire ou hospitalier, vous serez prochainement conviés à une **soirée d'information** sur la réforme du DES, organisée par le DMG, dans le centre hospitalier le plus proche de votre lieu d'exercice.

Le site du DMG



Le site du DMG est désormais accessible à l'adresse : <http://dumg-rennes.fr/>

Vous y trouverez de nombreuses informations actualisées. N'hésitez pas à le consulter régulièrement !

Pour les étudiants, une fois connecté au site, vous pouvez :

- accéder aux évaluations des stages ;
- remplir les évaluations de vos terrains de stage ;
- compléter votre portfolio.

Pour les maîtres de stage hospitaliers et ambulatoires, une fois connecté au site, vous pouvez :

- demander l'agrément (pour les maîtres de stage débutants) ;
- compléter :
 - votre fiche de présentation ;
 - votre formulaire de disponibilité afin que le DMG puisse organiser la présence des étudiants en stage selon vos disponibilités ;
- évaluer vos étudiants.

Le congrès du CNGE



Le congrès du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE) a lieu du 22 au 24 novembre 2017 à Montpellier. Venez-y nombreux ! Déjà 26 internes et 3 MSU sont inscrits, nous n'attendons plus que vous !

Les étudiants qui présentent une communication (orale ou poster) peuvent se rapprocher des membres du département de médecine générale pour une aide à la préparation. N'hésitez pas à nous contacter.

La revue exercer



Exercer c'est 10 numéros par an – garantis sans publicité pour des produits de santé !

Vous pouvez y trouver les rubriques suivantes :

- une rubrique Soins avec des articles de synthèse en lien avec notre pratique médicale ;
- une rubrique Brèves de médecine qui traite de l'actualité ;
- une rubrique Enseignement ;
- une rubrique Thèse du mois en partenariat avec FAYR-GP ;
- la nouvelle rubrique Méthodologie qui permet la publication de protocoles d'étude ;
- une rubrique Item ECN.

La participation au test de lecture de la revue permet aux internes de valider 10 heures d'enseignement dans le cadre de leur DES à Rennes.

Toutes les informations sur www.exercer.fr

À vos agendas !

PALAIS DES CONGRÈS
PARIS
05 - 07 AVRIL

12^E CONGRÈS MÉDECINE GÉNÉRALE FRANCE
CMGF2018

Sous l'égide du
COLLÈGE
de la MÉDECINE
GÉNÉRALE 

Le prochain congrès du CMGF aura lieu du 05 au 07 avril 2018, au palais des congrès de Paris.

Si vous souhaitez y présenter une communication orale ou un poster, **l'appel à communication est ouvert depuis le 02 octobre et ce jusqu'au 18 décembre 2017 !**

Les étudiants souhaitant soumettre une communication peuvent se rapprocher des membres du département de médecine générale pour une aide à la préparation. N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les informations ici : http://www.congresmg.fr/fr_FR/appel-a-communication/
